

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
De la SEANCE DU 8 JUILLET 2022**

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 Juillet 2022, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, le vendredi 8 Juillet 2022.

14 conseillers sont présents. Sont absents et excusés:

Mme BAROTIN Christiane procuration à Alain PERRAUDEAU
Mme CROCHET Stéphanie procuration à Frédéric RAGER
Mme BESSONNET Béatrice procuration à Céline GARDIEN
Mme RABAUD Axel procuration à Mickaël PERAUDEAU
M FOURNIER Mickaël

Le quorum du Conseil étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.
Madame Aline PROUTEAU est désignée pour assurer la fonction de secrétaire de séance .

I Lecture des délibérations
et approbation du compte-rendu du Conseil du 17 JUIN 2022

Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil du 17 juin 2022

II DÉLIBÉRATIONS

1 – Réhabilitation “Le Bouchon”
- Approbation des marchés

Monsieur le Maire fait part que suite à l'appel d'offre lancé pour la réhabilitation du café « le bouchon » en café restaurant, il a reçu de l'architecte le rapport d'analyses des offres, il en donne ensuite lecture et il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir retenir les entreprises suivantes pour les lots :

lot	nature du lot	entreprises retenues	montant du marché de base HT
2	Gros œuvre	SN BILLON	183 434,31 €
3	Charpente métallique	SOCOM	16 666,67 €
5	Menuiseries intérieures et extérieures	MENUISERIE TERRIEN	72 000,00 €
6	Couverture acier - zinguerie	GARANDEAU	13 600,00 €
9	Cloison sèches -isolation	SARL BROSSET	40 045,89 €
10	Plafonds suspendus	SARL PICHAUD VINET	5 000,00 €
11	Carrelage-faïence	SARL BARBEAU	26 943,60 €
13	Chauffage- plomberie sanitaires-VMC	BLI	46 000,00 €
14	Electricité Courants fort et faibles	BLI	44 000,00 €

Sont déclarés infructueux le lot 12 « Revêtement de sol souple / Peinture » - pour modification technique des prestations, le cahier des charges va être modifié, le lot 4 «Charpente bois », le lot 7 «Couverture ardoises & tuiles – zinguerie » et le lot 8 «Etanchéité » du fait qu'aucune entreprise n'a répondu. Ces 4 lots vont donc donner lieu à une nouvelle procédure de consultation pour attribution.

Le Conseil Municipal valide ces décisions

Mme NEAU Céline, obligée de quitter la séance, donne procuration à Damien BARRE
Le quorum du Conseil étant maintenu, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

2 – Vendée Eau

- Approbation de la Convention relative à la facturation redevance assainissement collectif.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que depuis le 1er janvier 2016, Vendée Eau a mis en place de nouveaux contrats d'exploitation du service public de distribution de l'eau potable sur le secteur Haute Vallée de la Vie et sur 6 autres secteurs de Vendée.

Sur le secteur Haute Vallée de la Vie, la société STGS est délégataire de ces contrats d'exploitations. Ces derniers intègrent à la charge du délégataire de l'eau potable l'ensemble des prestations de gestion des usagers, de facturation et de recouvrement pour le compte du service d'assainissement collectif lorsque la collectivité responsable de l'assainissement collectif décide que la facturation de la redevance est effectuée sur la facture d'eau. Ce qui est le cas pour la Commune de Maché.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Vendée Eau propose de modifier la convention (gestion directe par la collectivité compétente, gestion en DSP, gérance avec reversement direct à la collectivité) pour diverses motifs.

Accord du Conseil Municipal

3 – SAPL Agence de service aux Collectivités Locales de la Vendée

- Approbation du rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration pour l'année 2021.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu le rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration pour l'année 2021 concernant la SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de la Vendée.

Il fait part que, conformément aux dispositions de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport est adressé à chaque membre actionnaire de la SAPL afin que chaque assemblée délibérante se prononce sur son contenu.

Le Conseil Municipal approuve le rapport

4 – Décision à prendre pour le devenir du contrat de l'animateur sportif du service "animations sportives et de détente intercommunales"

Le Conseil Municipal décide de renouveler pour un an à compter du 1^{er} Septembre son adhésion au service « Animations sportives et de détente intercommunales »

5 – Le point des travaux

- Boulodrome extérieur : terminé.
- Bâtiment rue du Moulin à Eau, bonne avancée des travaux .

6 – Divers

6.1 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- * devis validés : néant
- * convention de location (200€ par mois) ARNOLNDISTIRIBUTION “Marché des producteurs

6.2 Déclarations d'intention d'aliéner :

Nous n'avons pas exercé notre droit de préemption pour les ventes suivantes :

- * M PELLETIER et Mme LOIZY terrain 673 m² et maison 7 impasse de la Rivière
- * Consorts COUTON terrain - 1343 m² 10 rue du Moulin à Eau
- * M PERRAUDEAU Xavier : terrain 523 m² et maison 21 rue du Moulin à Eau
- * M et Mme VACHAT Daniel : terrain 326 m² et maison 8 rue des Violettes
- * BAROTIN Philippe: terrain rue du lac 9860 m² (futur lotissement)
- * Consorts GUIBERT terrain 689 m² et maison 1 rue des jonquilles
- * NAULEAU Vincent : terrain 322m² 4 rue du moulin à Eau

6.3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE

- * Conseil de développement économique va être prolongé

6.4 PREFECTURE

- * Renforcement des mesures de vigilance contre la COVID-19
- * Communiqué sur les restrictions de consommation d'eau potable
- * Dispositif de sécurité pendant la saison estivale et notamment la protection des lieux de rassemblement ouverts au public
- * Catalogue des délibérations des fiscalités directes locales 2022

6.5 CONSEIL DEPARTEMENTAL

- * Rencontre prévue avec les élus départementaux le 19 juillet pour la subvention des travaux du café restaurant du Bouchon

6.6 CONSEIL REGIONAL

- * En attente de rendez-vous pour la subvention des travaux du café restaurant du Bouchon

6.8 Infos diverses

- * Devis pour panneaux (le jardin d'Alkinoos) Signaux Girod 685.32 € TTC
- * Courrier de M Gilquel pour l'ouverture d'un bureau pour une agence immobilière à côté du petit marché – proposition 200 € par mois
- * Réunion pour l'aménagement du site Caillor sera revu en Sept / Oct.
- * Courrier du SAGE bassin de la Vie et du Jaunay -inventaire des plans d'eau
- * Courrier de l'INSEE – Modification des formulaires
- * Recensement de la population se déroulera en Janvier / février 2023
- * Malgré le mauvais temps la fête de la musique s'est bien passée
- * Forum des associations : bonne participation

- prochaine réunion du Conseil Municipal :
Le 2 Septembre

Intervention des délégués à la CCVB

Mme GODELAIN Marie-Claude : pas d'information

M. FOURNIER Mickaël : absent

M. L'HOPITAULT Olivier : pas d'information

Interventions des Adjointes

M. BARRE Damien

* Réunion PCAET à la Communauté de Communes de Vie et Boulogne : 11 machéens ont bénéficié de « l'aide vélo électrique »

* La Communauté de Communes de Vie et Boulogne adhère à Ouestgo – plateforme public de covoiturage

* La Communauté de Communes de Vie et Boulogne lance le service de prêt de vélo électrique

* Energie renouvelable citoyenne : Un groupement de personnes va être créé

Les agents ont commencé l'installation de la signalétique urbaine

Mme NEAU Céline : absente

M. PERAUDEAU Mickaël :

Le lotissement « les lilas », les travaux sont presque terminés, l'enrobé est prévu semaine 28 (si le temps le permet)

Les travaux de voirie 2022 sont commencés. Il reste les enrobés à réaliser

Tour de table

Le Maire
Frédéric RAGER

La secrétaire
Aline PROUTEAU

III ARRÊTÉS MUNICIPAUX :

- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation pour des travaux de pose de poteau d'incendie Bd des Capucines – SAS Poissonnet
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation et de stationnement pour la viabilisation (eaux usées et eaux pluviales) de 3 terrains impasse des Garennes par la SOCOVA TP
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation et de stationnement pour la viabilisation (électricité) de 3 terrains impasse des Garennes par la SPIE
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation et de stationnement pour la viabilisation (eaux usées et eaux pluviales) rue du Bocage par la SOCOVA TP
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation et de stationnement pour la viabilisation (eaux potable) de 3 terrains impasse des Garennes par la STGS
- Arrêté pour autorisation de stationnement pour déménagement au Verger

IV AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

- 1 Permis de construire :
 - * ROUSSEAU Anthony 31 rue du Calvaire
 - * REMAUD Michel 62 La Marchandière

- 2 Déclaration préalable :
 - * GAEC Le Plessis – le plessis Corbeil
 - * Mme RECO Virginie 4 rue Louis Denis
 - * SARL ELSOL 5 rue des Landes

V ÉTAT CIVIL :

NAISSANCE : Néant

MARIAGE : Néant

DÉCÈS : Néant